

Les enfants non vaccinés sont en meilleure santé

C'est désormais officiellement prouvé : La vaccination nuit à la santé. Les enfants et les adolescents vaccinés souffrent d'un nombre beaucoup plus élevé d'allergies, de troubles du développement, d'infections et de maladies chroniques. Les parents responsables s'informent et ne font pas vacciner leurs enfants !

De mai 2003 à mai 2006, la plus haute autorité allemande en matière de santé, l'Institut Robert Koch, a mené une grande étude appelée KiGGS sur la santé physique et mentale auprès de 17.641 enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans. Les enfants et leurs parents devaient d'abord remplir un questionnaire détaillé. Dans la deuxième partie, un médecin les a interviewés et a analysé leur sang et leur urine. Les carnets de vaccination, s'ils étaient disponibles, ont également été copiés. A la fin, environ 1.500 valeurs de données étaient disponibles pour chacun des participants. Cela représente un total de plus de 26 millions de valeurs.

L'importance de cette mesure a été soulignée à plusieurs reprises au cours de l'étude. Après l'évaluation des données, on disposerait de connaissances étendues sur la santé des enfants et des adolescents d'aujourd'hui et sur les facteurs susceptibles de l'influencer. Ce serait la base pour améliorer encore la santé des enfants et des jeunes. Nous étions très curieux de connaître les résultats, car nous savions déjà à l'époque que les vaccinations devaient également être prises en compte.

Un an seulement après la fin de l'étude, les résultats ont été présentés au public sur plus de 900 pages dans un double numéro du Bundesgesundheitsblatt.

Entre-temps, il existe environ 200 publications scientifiques concernant les évaluations et les résultats de l'étude KiGGS. Cependant, le lien entre le statut vaccinal et la santé a été complètement omis. Même le sujet souvent discuté dans le public, à savoir "les vaccins comme déclencheurs d'allergies", n'a pas été mentionné. Cependant, il a été prévu les données brutes

de cette étude en tant que "public use file" aux personnes intéressées. J'ai donc été d'autant plus heureux de pouvoir commander cet extrait de la banque de données au début de l'année 2009 et de le recevoir effectivement contre une taxe de protection de 90 euros. Jusqu'au dernier moment, j'ai eu peur l'on refuse ma demande, d'autant plus que j'avais expliqué honnêtement dans le formulaire ce que j'avais l'intention de faire avec les données. Ceux qui me connaissent savent que j'aime les mathématiques, les chiffres, les relations logiques et les grands défis. Depuis le printemps 2009, je travaille sur les données afin d'établir de nouvelles relations et de les publier.

Après la première publication de mes résultats en juin 2009, l'Institut Robert Koch m'a vivement attaqué. Mes évaluations étaient grossièrement erronées et de nature artisanale. Aucune des corrélations que j'ai publiées ne serait correcte. On travaille à une contre-expertise. Celle-ci serait publiée d'ici mi-2010 dans la revue spécialisée "Deutsches Ärzteblatt". Jusqu'à présent, rien de tel ne s'est produit. Je laisse à l'imagination du lecteur éclairé le soin de découvrir les raisons pour lesquelles l'une des plus hautes autorités allemandes de la santé publique a choisi d'exclure une personne qui fait un travail d'information honnête et propre.



de manière aussi contraire à l'éthique, et qu'il faut ensuite apporter la preuve de ce qu'il avance. Mais je suis désormais convaincu que nous entrons dans une phase où les dommages causés par une industrie pharmaceutique avide et ses hommes de main ne peuvent plus être dissimulés.

Les résultats de l'étude TOKEN, également menée sous l'égide de l'Institut Robert Koch, entrent également dans cette catégorie. Après que les vaccins sextuples, administrés plusieurs fois aux petits bébés à partir de la neuvième semaine (!!), aient fait parler d'eux en raison d'une accumulation de décès, tous les cas de décès inexplicables survenus au cours des deux premières années de vie ont été examinés de 2005 à 2008 afin de déterminer s'ils étaient liés aux vaccins. Les résultats devaient être publiés fin 2008. Or, à ce jour, aucune publication n'a été faite sur ce sujet. Au printemps de cette année, un exposé annoncé à ce sujet lors d'une conférence spécialisée a même été retiré à la dernière minute et sans indication de motifs. Les raisons pour lesquelles les vaccins peuvent causer ces terribles dommages seront expliquées plus tard. On ne peut que spéculer sur les raisons de ces énormes retards. Cependant, le fait que les fabricants des deux vaccins sextuples aient pris en charge la majeure partie du financement de cette étude ne devrait certainement pas contribuer à sa neutralité.

Mais revenons maintenant à mes évaluations de l'étude KiGGS. Au début, il semblait que je m'arriverais à rien. Le site

La description des données fournies était incohérente et trop peu détaillée.

Dans cette étude aussi, on avait essayé de mettre dans le même sac les enfants négligés ou très malades et donc moins vaccinés et les enfants volontairement non vaccinés ou vaccinés de manière différenciée, afin de fausser les résultats. Je m'y attendais. Cependant, après quelques jours d'ana



En effet, trop de réponses précieuses concernant les questions de vaccination ont été retirées de l'ensemble des données après la fin de l'étude. Les réponses de deux pages de l'interview des médecins sur les questions de vaccination manquaient totalement.

Par exemple, les réponses aux questions "Quelles raisons aviez-vous de ne pas faire vacciner votre enfant ?" ou "Votre enfant a-t-il mal supporté un vaccin ?" ont été retirées de l'ensemble des données publiques.

Ces réponses auraient permis de faire une distinction plus précise entre les enfants non ou peu vaccinés sciemment et les enfants non encore vaccinés pour des raisons telles que la maladie ou la négligence. Cette distinction aurait été importante, car les enfants malades et donc peu ou pas vaccinés dégradent les statistiques des enfants non vaccinés consciemment et en bonne santé. A ce stade, j'avais néanmoins déjà les premières indications claires, à partir des maigres données, que cette étude très complète contenait des résultats importants sur l'amélioration de la santé des enfants et des adolescents non vaccinés.

Cependant, comme le nombre exact de vaccinations individuelles est indiqué dans l'ensemble des données pour chaque enfant examiné, je peux, malgré ces difficultés, présenter des corrélations claires et nettes, ce qui est inattendu.

Certaines de ces relations entre le statut vaccinal et la santé sont même significatives ou hautement significatives d'un point de vue statistique. Cela signifie que la probabilité que l'on ait trouvé ce lien par pur hasard en raison d'une erreur est de 5% ou de 1%. Cette probabilité d'erreur est une mesure de la qualité de la statistique.

de la valeur informative.

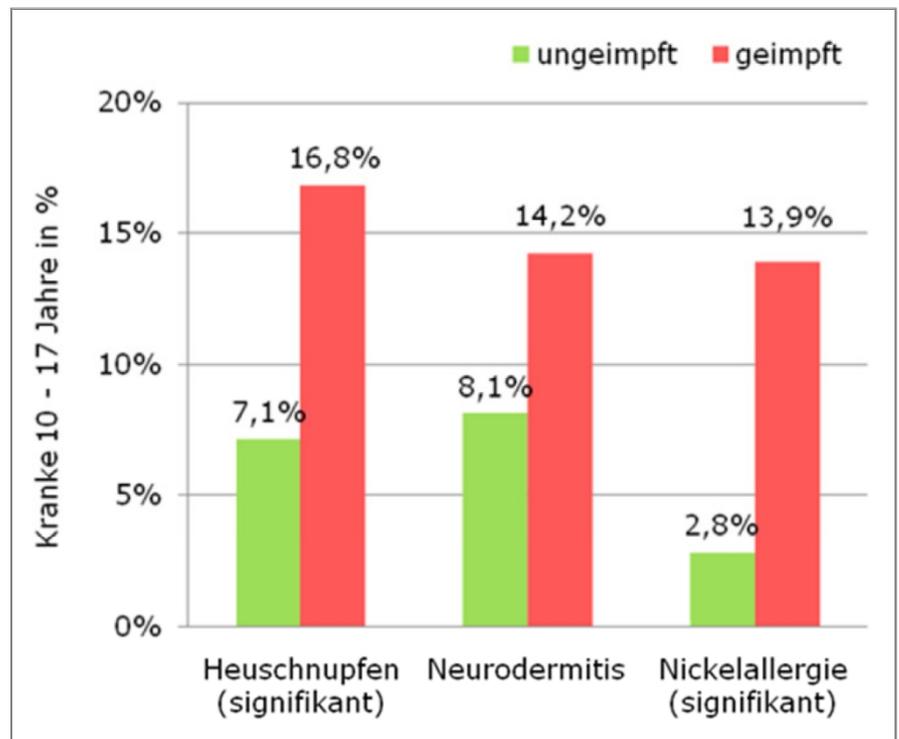
Tous ceux qui connaissent une personne allergique ou qui sont eux-mêmes concernés connaissent la diminution de la qualité de vie due à cette maladie chronique. Depuis des décennies, on parle des allergies comme d'un effet secondaire des vaccins. Un médecin homéopathe expérimenté avait rapporté, lors de la première conférence des critiques des vaccins que j'avais organisée en 1997, que ce n'est que depuis l'introduction du vaccin contre la variole qu'il y a des boucliers.

de rhume des foins. D'autres recherches historiques auraient montré que chaque fois que l'on a vacciné, les allergies se sont déclarées peu après sous forme d'épidémie. Ces derniers temps, on lit de plus en plus souvent des inepties de la part des partisans véhéments de la vaccination et des autorités sanitaires, selon lesquelles les vaccins protégeraient même contre les allergies. En RDA, la vaccination était obligatoire et les allergies y étaient beaucoup plus rares. Je sais de source sûre qu'en RDA, les enfants allergiques n'étaient pas vaccinés du tout, ou alors avec beaucoup de réticence, parce qu'on connaissait ces liens !

Curieuse, je me suis d'abord concentrée sur ces corrélations lors de l'évaluation et j'obtiens de magnifiques preuves.

Il est également regrettable que le groupe d'enfants pour lesquels les données relatives aux vaccinations manquent complètement assez important (près de 7 %). Il est probable que dans ce groupe se cachent de nombreux enfants volontairement non ou peu vaccinés. Pour des discussions désagréables avec les médecins de l'étude, les parents ont manifestement refusé de donner des informations sur les vaccinations. Cette attitude des parents est compréhensible, car les médecins de l'étude ont exercé une pression sur les parents directement sur la pression ont fait pression sur de combler les lacunes existantes en matière de vaccination. Nous, les parents d'enfants non vaccinés, connaissons bien cette peur et cette pression. Mes évaluations fourniront ici un contre-argument puissant.

Une autre surprise pour moi a été la différence de taux de vaccination et de classe sociale



vaccinés.

Si l'on pouvait maintenant extraire du groupe des enfants non vaccinés les enfants très malades et donc non vaccinés, les différences seraient encore plus grandes.

Neuf vaccins pédiatriques ont été recensés : tétanos, diphtérie, polio (poliomyélite), méningite bactérienne, coqueluche, hépatite B (jaunisse) - généralement administrés en 6 injections - et rougeole, oreillons, rubéole - généralement administrés en 3 injections ou aujourd'hui en 4 injections.



administré sous forme de vaccin quadruple avec la varicelle

Les différences dans les taux de vaccination montrent clairement que la décision de se faire vacciner est souvent un processus tout à fait conscient et qu'il existe de nombreuses voies intermédiaires entre être totalement vacciné et ne pas l'être du tout. Ces voies individuelles sont de plus en plus difficiles pour les parents, car il n'existe pratiquement plus que des vaccins combinés qui se résument à un "tout ou rien". Cette preuve d'un choix individuel tout à fait conscient est un argument important contre le reproche global de négligence de nos enfants et d'irresponsabilité, voire de lassitude vis-à-vis de la vaccination. Enfin, le droit à l'éducation et aux soins de nos enfants est inscrit dans la loi fondamentale. Nous devons le revendiquer plus fortement. Nous avons là les meilleurs arguments ! Nous, les parents, savons exactement ce qui est bon pour nos enfants et ce que nous voulons.

Sur les 17 641 participants à l'étude, 217 n'étaient pas vaccinés contre le tétanos, ce qui représente 1,32 % de ceux qui ont présenté un certificat de vaccination ou qui ont déclaré ne pas en avoir un en connaissance de cause. Je tiens compte ici d'un facteur de pondération qui a été introduit dans l'étude afin de compenser d'éventuelles distorsions dues, par exemple, à la non-participation de participants choisis au hasard.

J'ai choisi comme exemple le tétanos, car c'est la maladie qui effraie le plus les parents. Si l'on extrapole le taux d'enfants non vaccinés à l'ensemble des enfants et des adolescents en Allemagne, on constate que plus de 100.000 enfants et adolescents âgés de 1 à 17 ans ne sont pas vaccinés contre le tétanos. Pourtant, depuis des décennies, il n'y a pas eu un seul décès en Allemagne dans ce groupe d'âge. Les quelques enfants qui tombent malades chaque année selon les statistiques hospitalières (entre 4 et 0 enfants par an) sont traités avec succès à l'hôpital. Le statut vaccinal des enfants malades n'est pas connu. Il y a certainement des enfants vaccinés parmi les malades.

Il y avait d'ailleurs 1.779 enfants dans cette étude qui avaient déjà reçu plus de 30 vaccins au cours de leur vie, la plupart étant bien sûr cachés dans des vaccins combinés. En moyenne, les enfants et adolescents entre 10 et 17 ans avaient reçu près de 23 vaccins.

de la peau. Une idée qui me fait absolument peur, même si l'on considère les additifs contenus dans les vaccins tels que les conservateurs, les tensioactifs (substances liposolubles également utilisées dans les détergents), l'aluminium et les antibiotiques. Je pense que ces additifs sont d'une grande partie des effets secondaires des vaccins, qu'ils n'ont pratiquement pas été étudiés et qu'ils sont malheureusement peu indiqués dans les notices d'emballage.

Depuis quelques années, le phénoxyéthanol est utilisé à la place du mercure, qui était autrefois un agent conservateur dans les vaccins. Cette substance chimique est utilisée entre autres pour endormir les poissons et pour conserver les cosmétiques. Les bases de données des fabricants de cosmétiques montrent que le phénoxyéthanol provoque des allergies, des éruptions cutanées, des maladies nerveuses, des problèmes du système immunitaire et des lésions organiques, ainsi que des lésions génétiques dans les expériences sur les animaux et est soupçonné d'être cancérigène. La fiche de données de sécurité indique que ce produit chimique ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères ni dans la nappe phréatique. Cependant, tous les bébés à partir de la neuvième semaine de vie doivent recevoir quatre injections de deux milligrammes et demi chacune ! Dans la littérature spécialisée, on décrit le cas d'un petit enfant d'un an et demi qui a eu une réaction allergique grave après avoir reçu un vaccin, réaction qui a pu être attribuée à cet additif.

Ce qui est particulièrement critique pour cet additif, c'est que l'autorité européenne d'autorisation de mise sur le marché mentionne certes le type et la quantité de cet additif dans les documents détaillés en anglais, mais que les informations sur le produit en Allemagne, dans l'emballage du vaccin mais aussi dans les informations détaillées destinées aux médecins, n'en font absolument pas mention ! Cela ne s'explique que par le fait qu'en Allemagne, cet additif ne doit pas être indiqué, d'autant plus que les informations sur le produit fournies par le fabricant et destinées à l'Australie contiennent bien ces indications !

La question reste ouverte de savoir comment un médecin allemand peut informer le patient ou ses parents de manière complète si des informations aussi importantes lui sont fournies par le fabricant avec l'approbation de la Commission européenne.

Les autorités ne sont pas informées. Si les parents ne sont pas suffisamment informés, ils ne peuvent pas donner un consentement valable à la vaccination et le médecin commet, d'un point de vue juridique, une infraction corporelle. De ce point de vue, les fabricants des vaccins à commettre un délit.

Si l'on considère que cet additif et bien d'autres ne sont ni déclarés ni étudiés lors de l'autorisation du vaccin ou après, il n'est pas étonnant que les vaccins soient de plus en plus souvent discutés en relation avec des lésions des nerfs, des organes et du système immunitaire et que de nombreux liens soient totalement inconnus.

Les troubles du développement du cerveau constituent un autre aspect important de la santé des enfants et des adolescents. Ici aussi, il existe depuis des décennies des critiques compétentes qui voient des liens entre toutes les maladies cérébrales possibles, petites et grandes, et les vaccins. La maturation du cerveau pendant les premiers mois et années de vie, très importants, serait durablement affectée par les vaccins. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de preuves solides.

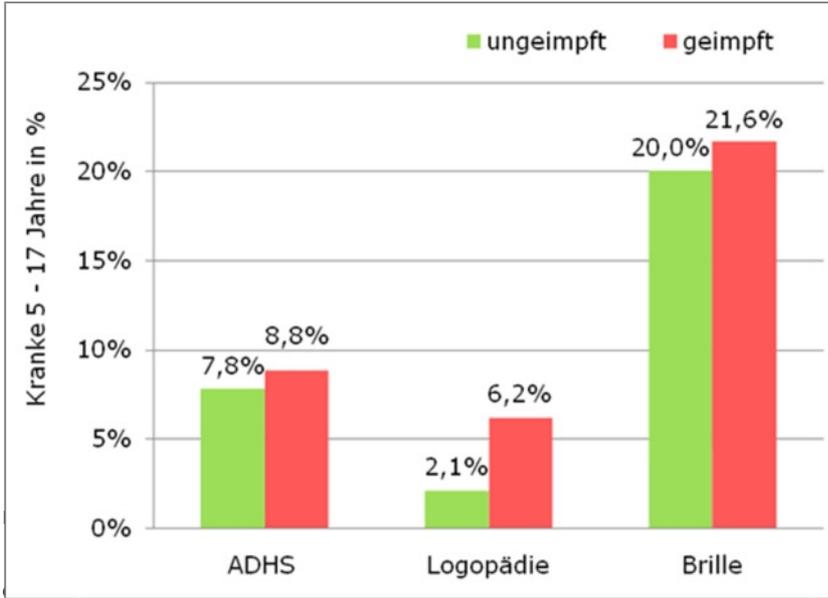
Le syndrome du déficit de l'attention (TDAH) avec ou sans hyperactivité est l'un des troubles les plus fréquents chez les enfants et les adolescents et est souvent traité par la médecine traditionnelle à l'aide de drogues. Les troubles de l'apprentissage et du développement chez les enfants et les adolescents sont également de plus en plus souvent diagnostiqués et "traités" avec toutes sortes de médicaments et de thérapies.

La confirmation de l'évaluation de l'étude selon laquelle la vaccination précoce et fréquente nuit au développement du cerveau est d'autant plus importante. L'âge de la vaccination est en effet repoussé de plus en plus loin. En Allemagne, un bébé vacciné selon les recommandations reçoit sa première dose de vaccin (6 fois) après la 8e semaine de vie, États-Unis 6 semaines après la naissance. La seule façon pour une telle petite créature d'exprimer l'enfer et la douleur insupportables qui suivent une vaccination est de pousser des cris stridents et continus. Ce cri, appelé "cri du cerveau" dans la littérature spécialisée, est un effet secondaire connu des vaccinations. Dans les études d'autorisation de mise sur le marché, est généralement considéré comme un vaccin.



bébés sont exclus de l'étude si, après la première ou la deuxième vaccination

3 fois plus souvent à une thérapie du langage chez un orthophoniste.



inhabituels. Je sais par des récits de graves dommages causés par les vaccins que les mères ont remarqué dès la première vaccination ces cris qui traversent la moelle et les jambes et qui durent souvent des heures. Il n'est pas rare que le pédiatre qui en est informé réprimande la mère en la traitant d'hystérique et continue à vacciner. C'est une grave erreur médicale ! Dans chaque notice de vaccin, il est écrit qu'il ne pas continuer à vacciner après une réaction d'intolérance. Après la deuxième ou troisième vaccination, des convulsions épileptiques apparaissent alors.

Le Dr Buchwald, notre critique le plus renommé des vaccins en Allemagne, a depuis longtemps indiqué dans ses conférences qu'il observait tout particulièrement une légère lésion des nerfs optiques, qui sont également des nerfs crâniens, suite aux vaccins. Une lésion des nerfs optiques est même explicitement mentionnée comme effet secondaire dans la notice d'emballage d'un vaccin pour enfants. Il n'est donc pas étonnant que les enfants non vaccinés aient moins souvent besoin de lunettes. Il arrive régulièrement que des personnes perdent soudainement la vue après une vaccination, sans que l'on puisse trouver une autre cause que la vaccination précédente.

Les personnes vaccinées ont plus souvent des lunettes, souffrent plus souvent du syndrome de déficit de l'attention et ont dû

souvent d'allergies et de déficits dans le développement du cerveau, sont-ils au moins mieux protégés contre les maladies infectieuses et donc en meilleure santé ?

La sensibilité aux infections augmente avec les vaccins, qu'il s'agisse d'infections gastro-intestinales

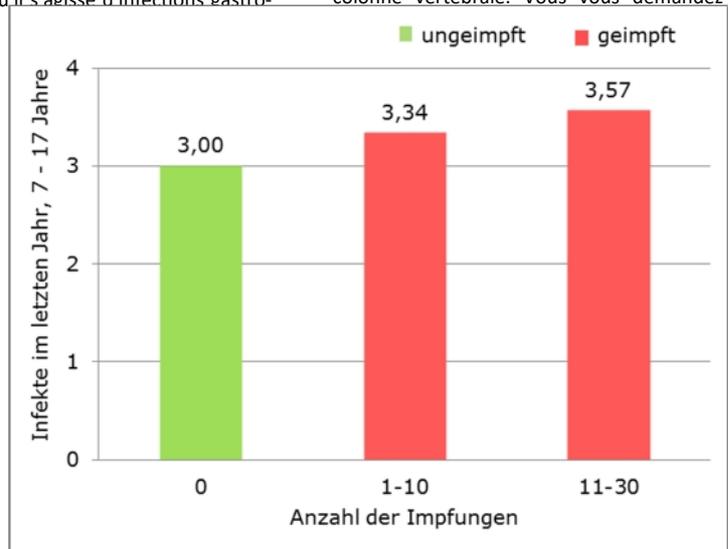


Figure 3 : Nombre moyen d'infections au cours de l'année écoulée par rapport au nombre de vaccinations

est en cours.

Comme il suffit pas de savoir si l'enfant a reçu un certain vaccin, il faut aussi savoir si l'enfant a été vacciné.

Une évaluation plus précise du lien éventuel entre le nombre de doses de vaccin administrées et le nombre moyen d'infections au cours de l'année écoulée a donc pu être effectuée.

Plus les vaccins sont nombreux, plus les enfants sont sensibles aux infections. Du point de vue de l'industrie pharmaceutique, il s'agit là d'un effet secondaire tout à fait souhaitable des vaccinations, puisqu'il permet de créer facilement de nouveaux débouchés pour les médicaments destinés au traitement des infections. Cet effet peut s'expliquer par le stress que les vaccins font subir au système immunitaire et par la sensibilité accrue aux infections qui en résulte.

Les enfants vaccinés sont également beaucoup plus touchés par des infections aussi graves que les pneumonies ou les otites. 7,75 % des enfants non vaccinés ont déjà eu une pneumonie et 11,07 % des enfants vaccinés ont déjà eu une otite. enfants vaccinés. 39,62 % des enfants non vaccinés et plus de 53,46 % des enfants vaccinés ont souffert d'une otite moyenne douloureuse à un moment ou à un autre. Plus de 5 % des enfants vaccinés ont été diagnostiqués avec une scoliose, c'est-à-dire une torsion ou une déformation de la colonne vertébrale. Vous vous demandez

les maladies nerveuses sont également appelées

neuropathies, qui sont mentionnées dans presque toutes les notices de vaccins.



de la colonne vertébrale. Les muscles situés à côté de la colonne vertébrale sont pour ainsi dire mal programmés, de sorte qu'au fil du temps, les vertèbres adoptent une mauvaise position en raison de tensions musculaires erronées persistantes. Dans le groupe d'enfants non vaccinés, il n'y avait d'ailleurs pas de seul cas de scoliose.

Ce qui est bouleversant dans ce contexte, c'est que ce lien n'était pas du tout connu jusqu'à présent et qu'il n'y a pas eu d'études sur le sujet.

len-diarrhée, car le système immunitaire est endommagé par les vaccins.

Les parents et les thérapeutes attentifs et expérimentés observent de telles corrélations depuis des décennies. Il n'est donc pas étonnant que plus il y a de frères et sœurs dans la famille, moins les enfants sont vaccinés.

Selon le groupe d'âge, les enfants non vaccinés ont en moyenne jusqu'à un

Les mères ont plus de facilité à se faire vacciner, car les informations sont rédigées dans un langage technique difficile. Plus les mères sont scolarisées, moins elles se font vacciner. Bien entendu, je ne pense pas que les mères moins scolarisées soient plus irresponsables. Je regrette vivement qu'il y ait encore trop peu d'informations critiques sur la vaccination, compréhensibles par tous. La formation scolaire des pères ne semble d'ailleurs pas jouer de rôle dans la décision de vaccination. Je peux malheureusement le confirmer à travers la centaine de conférences que j'ai données au cours des 14 dernières années. Seule une fraction des auditeurs sont des pères. Je souhaiterais ici de tout cœur que la décision de vaccination soit prise par les deux parents et qu'à l'avenir, de plus en plus de pères se préoccupent de ce sujet important.

L'analyse des données de l'étude KiGGS que j'ai réalisée a prouvé que les enfants non vaccinés sont en bien meilleure santé et plus résistants. Mais qu'en est-il de la soi-disant protection vaccinale ? Les enfants vaccinés sont-ils au moins protégés contre les maladies contre lesquelles on vaccine avec un risque élevé d'effets secondaires ? Oui, il existe manifestement une certaine protection contre la maladie en question.

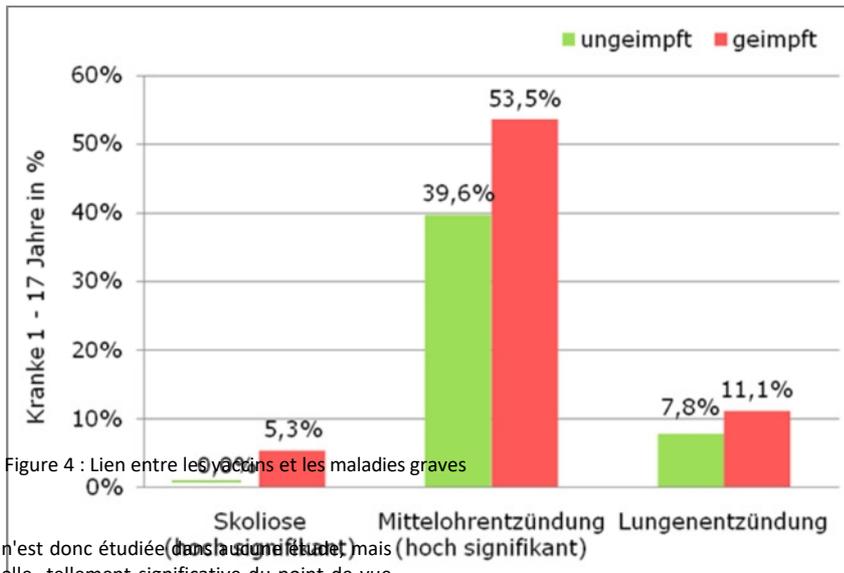


Figure 4 : Lien entre les vaccins et les maladies graves

n'est donc étudiée (dans la littérature) mais elle est tellement significative du point de vue statistique qu'elle peut être considérée comme un facteur de risque. "hautement significatif".

Les enfants et les adolescents vaccinés ont un risque beaucoup plus élevé de contracter une pneumonie ou une otite moyenne, plus de 5 % des enfants vaccinés souffrent d'une déformation de la colonne vertébrale, alors qu'il n'y a pas eu de cas chez les non vaccinés.

Tant pour les maladies virales, la varicelle, **contre laquelle** - ou devrait-on dire **pour** ? - mais aussi pour les maladies bactériennes comme la scarlatine ou la salmonellose, il est prouvé que les enfants non vaccinés sont beaucoup plus résistants.

Les enfants vaccinés sont beaucoup plus vulnérables aux maladies infectieuses telles que la varicelle, la scarlatine et la salmonellose.

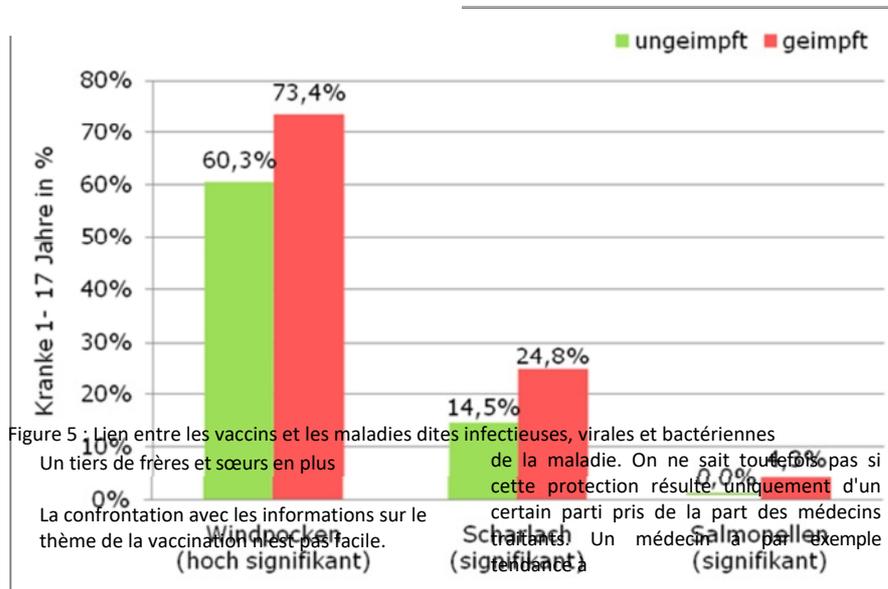


Figure 5 : Lien entre les vaccins et les maladies dites infectieuses, virales et bactériennes de la maladie. On ne sait toutefois pas si cette protection résulte uniquement d'un certain parti pris de la part des médecins traitants. Un médecin a par exemple tenu à

Les résultats de l'étude montrent que les enfants vaccinés contre la rougeole ont tendance à attribuer l'éruption cutanée à une autre cause, tandis que les enfants non vaccinés sont plus susceptibles d'être mal diagnostiqués. Mais supposons tout de même que les données soient relativement fiables.

Environ 10 enfants sur 100 non vaccinés contre la rougeole attrapent la rougeole, alors que 6 enfants sur 100 vaccinés contre la rougeole attrapent quand même la maladie. Des effets similaires sont observés pour les oreillons et la rubéole. Ainsi, selon les données de l'étude, ces vaccins ont un effet protecteur d'environ 40%. Chez les enfants vaccinés contre la rougeole,

Mais si l'on considère qu'en Allemagne, en cas de suspicion de rougeole, tous les enfants non vaccinés sont exclus de l'école parce qu'ils représentent soi-disant un danger pour les autres, étant donné que, contrairement aux enfants vaccinés, ils pourraient être soi-disant contagieux, on comprend à quel point les droits de l'homme et le principe d'égalité de la Constitution sont ici violés ! Comme tant d'enfants vaccinés attrapent malgré tout la rougeole, cette inégalité de traitement arbitraire est extrêmement problématique sur le plan juridique.

Les autres facteurs qui influencent la santé des enfants et des adolescents n'ont pas été étudiés dans cette étude.

Les parents peuvent surmonter leurs peurs au lieu de tomber dans le piège du marketing basé sur la peur de l'industrie pharmaceutique. Ayant moi-même quatre enfants, je sais très bien à quel point il est facile de faire peur aux parents par des manipulations constantes et subtiles. Seules l'information et une bonne dose d'humour peuvent y remédier. Imaginons que de moins en moins de personnes se fassent vacciner et fassent vacciner leurs enfants et que rien ne se passe, ou plutôt le contraire, c'est-à-dire que nous soyons de plus en plus en bonne santé ! Du point de vue de l'industrie pharmaceutique et des autorités et politiciens qu'elle contrôle, c'est une catastrophe !

Voici la conclusion de mes évaluations de cette étude impressionnante :

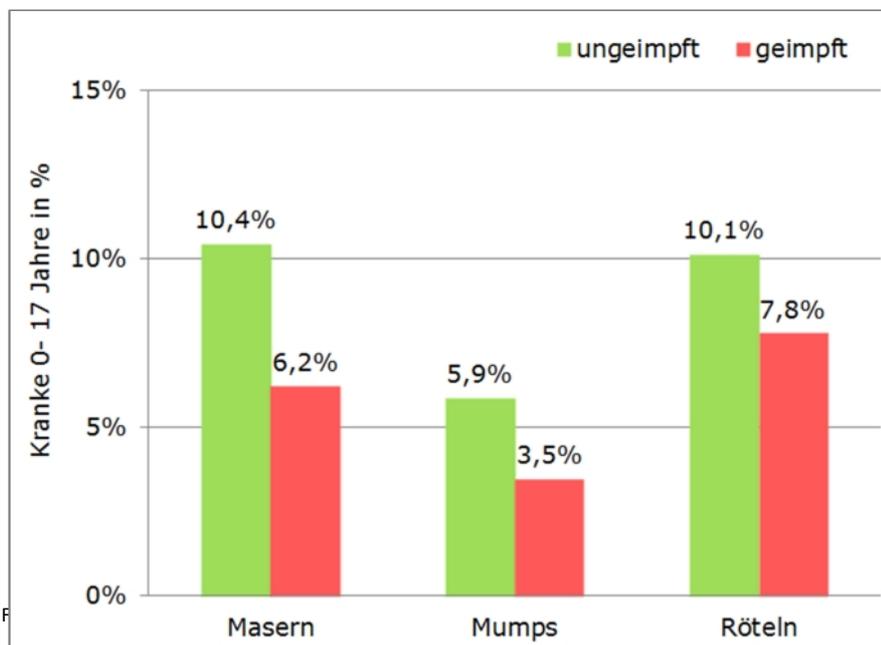
Les enfants non vaccinés sont à tous égards en meilleure santé que les enfants vaccinés. Il existe des preuves dans les données de l'étude KiGGS ainsi que des explications logiques fondées sur les effets des additifs.

La diffamation des enfants non vaccinés et de leurs parents doit être immédiatement stoppée, de même que l'obligation directe et indirecte de se faire vacciner, comme l'exclusion de l'école des enfants non vaccinés.

Vous trouverez des informations plus détaillées et en cours sur l'évaluation de l'étude KiGGS et d'autres sujets sur mon site Internet www.efi-online.de.

Source des données : Fichier d'utilisation publique KiGGS, Enquête sur la santé des enfants et des adolescents 2003-2006, Robert Koch Institut, Berlin 2008.

Photo sur la première page : Fotolia.com, La joie de vivre à l'état pur, Klaus-Peter Adler #13120237



qui ont quand même eu la rougeole, étaient 63 enfants ont même reçu trois vaccins ou plus contre la rougeole. Pourtant, selon les fabricants et les autorités, les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole offrent une protection presque parfaite contre la maladie. Ces affirmations contredisent l'effet protecteur médiocre démontré dans cette étude. Il n'est pas exclu que le médecin traitant ait tendance à mal interpréter la rougeole chez un enfant vacciné et, inversement, à mal diagnostiquer la rougeole chez un enfant non vacciné. Ainsi, l'effet protecteur des vaccins serait encore plus mauvais.

recensé. Parents particulièrement anxieux font vacciner leurs enfants plus souvent et plus tôt, ou vont plus souvent chez le médecin. Or, d'un point de vue holistique, c'est justement cette anxiété qui rend les enfants particulièrement vulnérables. On peut donc supposer qu'une partie de la mauvaise santé est due à de telles influences supplémentaires. La peur n'est pas seulement le pire conseiller possible pour les parents et un mauvais point de départ pour élever des enfants sains, responsables et résistants à tous points de vue. Les parents qui font subir à leurs enfants des vaccins et d'autres mesures médicales classiques devraient plutôt remettre en question leur propre attitude face à la vie et chercher de l'aide.

Les parents responsables et informés ne font pas vacciner leurs enfants !

